



## Synthèse du Rapport Economique et Financier 2019

L'élaboration du Rapport Economique et Financier (REF) 2019 intervient dans un contexte national particulier, marqué par l'amorce d'un débat profond sur le devenir du modèle de développement de notre pays, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI.

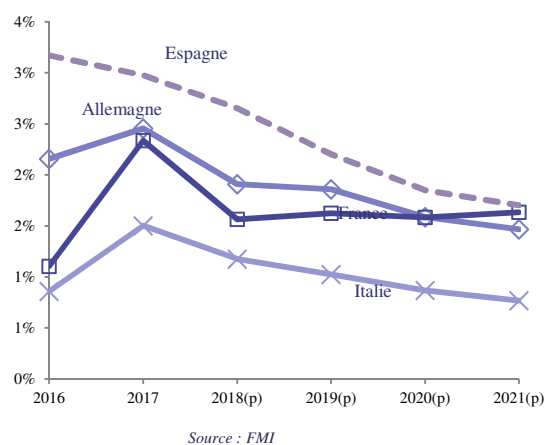
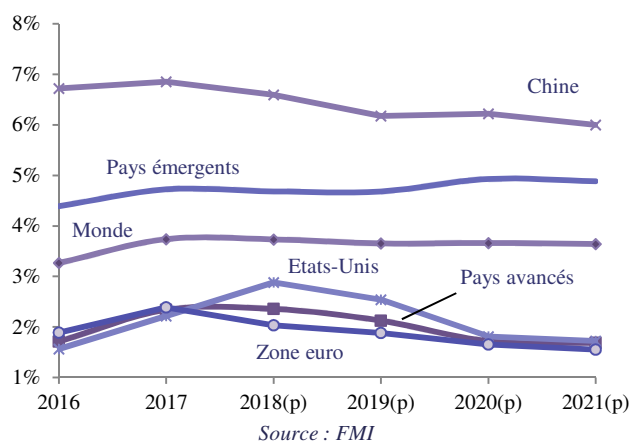
Le REF 2019 tient compte de cette préoccupation majeure, en privilégiant une approche axée sur l'examen approfondi des enjeux et des défis exogènes et endogènes qui interpellent le Maroc au titre de l'accélération de sa trajectoire de développement sur le plan économique, social et environnemental. Pour ce faire, le rapport dresse, dans un premier temps, les principales tendances du contexte international et régional du Maroc à fortes incidences sur l'économie marocaine. La seconde partie du rapport aborde les acquis à capitaliser et les insuffisances à combler dans le but de réhabiliter le modèle de développement du pays et l'asseoir sur des bases solides. La troisième partie du rapport examine les mutations structurelles qui ont marqué le profil des finances publiques et énumère les principales orientations et prévisions financières du PLF 2019.

### I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET REGIONAL DU MAROC

L'activité économique mondiale poursuivrait son redressement positif en 2018-2019, comme en 2017, pour s'établir à 3,7% selon les dernières prévisions du FMI<sup>1</sup>. L'essor de l'économie américaine et la résilience de la croissance dans les pays émergents continueraient d'alimenter la vigueur de la reprise mondiale et de compenser partiellement le ralentissement prévu de la croissance dans la zone euro et au Japon.

Dans la zone euro, la croissance de l'activité économique enregistrerait une baisse, après un rebond affiché en 2017 (2% en 2018 et 1,9% en 2019 contre 2,4% en 2017), imputable notamment à la décélération de la croissance du PIB en France (1,6% en 2018 et 2019 après 2,3% en 2017) et à l'évolution moins rapide du rythme de la croissance de l'activité économique en Espagne qui se situerait à 2,7% en 2018 et à 2,2% en 2019 après 3% en 2017.

<sup>1</sup> Perspectives Economiques Mondiales, FMI, octobre 2018.



### Croissance du PIB réel dans le monde, en%, 2016-2021

Aux Etats-Unis, la vigueur de l'activité économique se poursuivrait en 2018 et 2019, avec une croissance attendue du PIB respectivement de 2,9% et 2,5% après 2,2% en 2017.

Dans les pays émergents, la croissance économique devrait se poursuivre à un rythme soutenu de 4,7% par an en 2018-2019 comme en 2017. En Chine, la croissance du PIB demeurerait assez élevée, quoiqu'à des rythmes modérés comparativement aux taux enregistrés par le passé. Elle passerait à 6,6% en 2018 et à 6,4% en 2019. En Inde, l'activité économique enregistrerait un net rebondissement avec un taux de croissance se situant à 7,3% en 2018 et à 7,4% en 2019 après 6,7% en 2017.

Pour les autres pays émergents, la croissance de l'économie brésilienne afficherait un redressement positif, passant à 1,4% en 2018 et à 2,4% en 2019 contre seulement 1% en 2017. Il en est de même pour l'économie Russe dont la croissance progresserait de 1,7% en 2018 et 1,8% en 2019 après 1,5% en 2017.

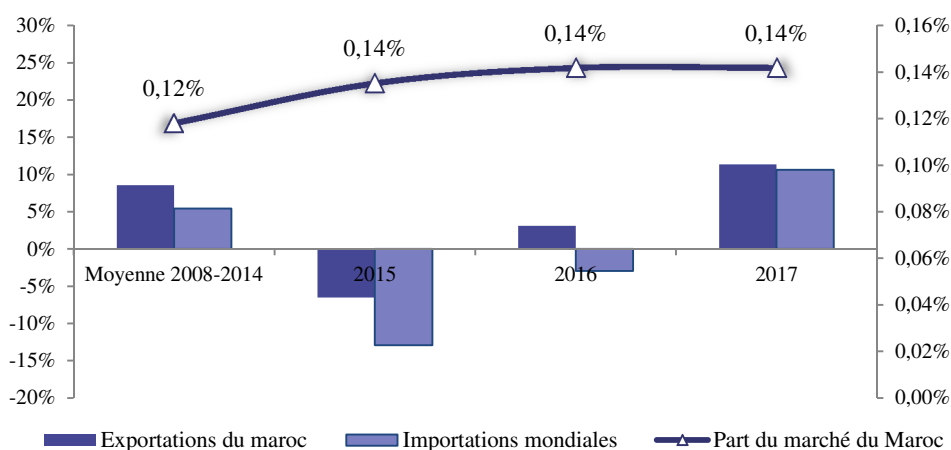
Dans la région MENA, l'activité économique devrait croître de 2,4% en 2018 et de 2,7% en 2019 après 2,2% en 2017. Cet affermissement de l'activité concernerait autant les pays exportateurs que ceux importateurs de pétrole. Ces derniers afficheraient des rythmes de croissance plus soutenus (4,5% en 2018 et 4% en 2019 après 4,1% en 2017).

En Afrique subsaharienne, la croissance économique s'inscrirait dans un trend haussier, passant à 3,1% en 2018 et à 3,8% en 2019 après 2,7% en 2017, bénéficiant principalement de l'orientation positive des cours des matières premières. C'est le cas notamment du Ghana (6,3% en 2018 et 7,6% en 2019) et de la Côte d'Ivoire (7,4% en 2018 et 7% en 2019).

Globalement, cet affermissement de l'activité économique mondiale a été consécutif à la reprise du des flux commerciaux en 2017 comme en atteste l'indice de l'intensité globale du commerce mondial<sup>2</sup> qui s'est nettement amélioré pour s'établir à 1,5 en 2017 contre 0,8 en 2016 et 1,2 en moyenne entre 2008 et 2014. Selon l'OMC, la croissance du volume du commerce mondial demeurerait bien orientée pour s'établir respectivement à 3,9% et 3,7% en 2018 et 2019.

Dans le sillage de la consolidation de la reprise du commerce mondial, la demande étrangère adressée au Maroc (hors produits de phosphates et dérivés) demeurerait dans l'ensemble soutenue, (3,6% en 2018 et 3,9% en 2019 après 5,6% en 2017), quoique affectée par le manque de vigueur de l'activité économique dans la zone euro. Dans le sillage de leur diversification sectorielle et géographique, les exportations marocaines ont affiché en 2017 une progression de 10,1% contre 5,2% en moyenne annuelle sur la période 2011-2016. Cette performance a permis au Maroc d'améliorer légèrement sa part sur le marché mondial qui a évolué de 0,12% en moyenne annuelle sur la période 2008-2014 à 0,14% en 2017.

<sup>2</sup> Évolution du volume des échanges commerciaux et du PIB réel aux taux de change du marché.



Source : Données OMC, calculs DEPF

### Evolution de la part de marché du Maroc globale et par pays partenaires

En plus des performances commerciales, le Maroc a consolidé son attractivité aux capitaux étrangers, avec une progression des IDE qui lui sont destinés de 23% en 2017, faisant ainsi du pays le 5<sup>ème</sup> pays d'accueil d'IDE au niveau africain, après l'Égypte, l'Éthiopie, le Nigéria et le Ghana.. En termes de ventilation géographique, la France reste le premier pays investisseur avec 27% du total des investissements étrangers reçus par le Maroc en 2017. Elle est suivie des Etats-Unis (17% du total des IDE en 2017), des Émirats Arabes Unis (10%) et du Royaume-Uni (6%).

Les performances extérieures du Maroc sur le plan commercial et financier sont le produit de la diversification des liens de partenariat tissés par le Royaume avec plusieurs pays développés, émergents et en développement. Ces performances trouvent, également, leur origine dans les relations de coopération privilégiées que le Maroc a pu fructifier avec des organisations régionales et internationales, notamment en termes de mobilisation des financements nécessaires pour accompagner le processus de transformation structurelle de l'économie marocaine.

## II. ENJEUX ET DEFIS DU MAROC AU TITRE DE LA REHABILITATION DE SON MODELE DE DEVELOPPEMENT

L'élan réformateur du Maroc, surtout depuis le début de la décennie 2000, a permis, jusqu'à une certaine mesure, de faire progresser la situation économique, financière et sociale de notre pays, d'asseoir les bases d'un système productif à fort potentiel et de dynamiser le fonctionnement des institutions, en favorisant l'ancrage aux valeurs de transparence et de bonne gouvernance. En termes de performances externes, le Maroc a pu, en particulier, améliorer graduellement son attractivité eu égard aux IDE et acquérir une posture régionale de choix, consacrée par son rôle reconnu d'acteur crédible en matière de coopération Sud-Sud.

Les avancées enregistrées par le Maroc, aussi encourageantes soient-elles, demeurent encore en deçà des atouts et des potentialités du pays et surtout par rapport à ses ambitions légitimes d'opérer un saut qualitatif important en matière de développement, seul à même de lui permettre d'entrer de plain-pied dans l'ère de l'émergence.

### *Un profil de croissance en amélioration mais nécessitant une forte impulsion*

Eu égard aux efforts déployés dans le cadre des réformes et stratégies sectorielles dédiées au renforcement du système productif national, l'économie marocaine a vu son rythme de progression évoluer de 3% dans les années 90 à près de 4,4% en moyenne par an depuis le début des années 2000. Ces performances confirment l'amélioration progressive de la résilience de l'économie marocaine et traduisent autant l'amélioration de la valeur ajoutée du secteur agricole, devenue moins

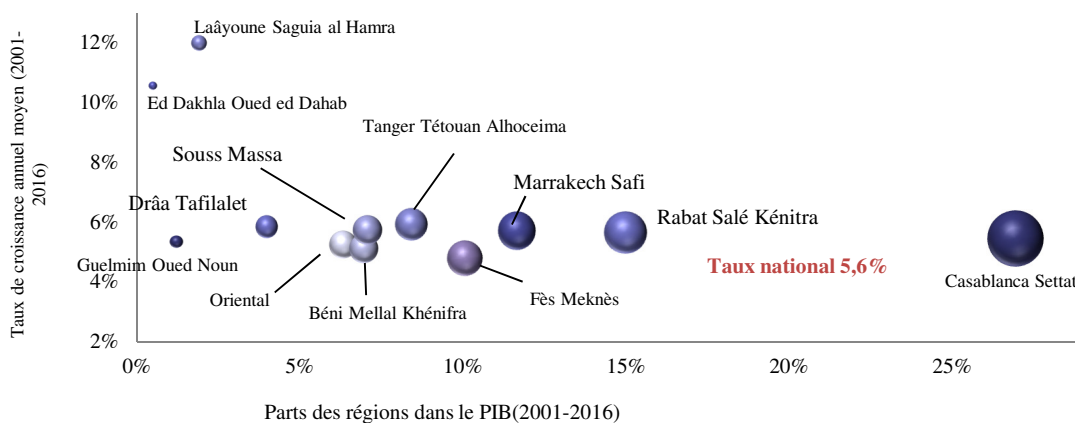
sensible aux aléas climatiques, que celles des activités non agricoles. C'est ainsi que le secteur secondaire qui, représentant 29% en moyenne de la valeur ajoutée totale entre 2009 et 2017, a enregistré une croissance de 2,2% en moyenne par an. Quant au secteur tertiaire, qui compte pour 57% en moyenne de la valeur ajoutée totale, il a progressé de 3,4% en moyenne sur la même période.

La croissance de l'économie marocaine continue d'être relayée par les éléments de la demande intérieure. Sur la période 2009-2017, les dépenses de consommation finale des ménages ont enregistré une croissance, en volume, de 3,7% en moyenne par an, avec une contribution à la croissance économique de 2,2 points en moyenne. De son côté, la FBCF, représentant 30,4% du PIB, a progressé de 1,4% en moyenne par an entre 2009 et 2017 contribuant à hauteur de 0,4 point à la croissance économique sur la même période.

Toutefois, la contribution des échanges extérieurs à la croissance demeure globalement limitée, compte tenu de la vigueur des importations. La dynamique soutenue des importations continue d'éponger les gains enregistrés en termes de relèvement de l'offre exportable. Entre 2009 et 2017, les exportations ont contribué à hauteur de 1,8 point au taux de croissance économique, en contrepartie, les importations ont retiré 1,9 point à la croissance du PIB.

En somme, l'orientation relativement favorable de la croissance ne devrait pas perdre de vue la capacité de plus en plus faible de celle-ci à créer suffisamment d'emplois. En effet, les créations nettes d'emplois ont fortement baissé pour se chiffrer à 16 mille postes en moyenne entre 2008 et 2017 après avoir atteint plus de 32 mille postes en moyenne durant la période 2000-2007.

En outre, malgré les efforts déployés au cours des dernières années, notamment dans le cadre des stratégies sectorielles, en vue d'insuffler plus de dynamisme aux territoires, les disparités interrégionales en termes de croissance persistent. En effet, 4 régions sur 12 comptent plus de 60% du PIB. Il s'agit en l'occurrence de la région de Casablanca Settat qui a réalisé la part moyenne la plus importante du PIB (26,9%), aux prix courants, durant la période 2001-2016 suivie par les régions de Rabat Salé Kénitra (15%), Marrakech Safi (11,6%) et Fès Meknès (10,1%).



Source : DEPF

En termes de dynamique de l'activité à l'échelle des régions, il y a lieu de souligner que cinq régions, représentant 51,5% du PIB national (5,6%), ont affiché un rythme de croissance inférieur à la moyenne nationale sur la période 2001-2016 (Béni Mellal Khénifra (+3,5%), Fès Meknès (+3,6%), Casablanca Settat (+3,9%), l'Oriental et Guelmim Oued Noun (+4,1% chacune).

### ***Des conditions de financement de l'économie nationale dont l'amélioration devrait être poursuivie***

Le redressement positif de l'activité économique nationale et les réformes engagées par les pouvoirs publics ont eu un impact positif sur les performances du secteur financier en termes de mobilisation de l'épargne et de son allocation au sein de l'économie. Au cours de l'année 2017, la valeur ajoutée des activités financières et d'assurances a vu son rythme de progression augmenter de 1,2% en 2016 à 2,4% en 2017, conjugué à une réduction du besoin de financement de 0,6 point du PIB pour se situer à 3,6% en 2017. Cette amélioration de la valeur ajoutée s'est opérée en dépit de la baisse des

avoirs extérieurs nets de Bank Al-Maghrib à fin 2017 et de la nette progression de l'encours de besoin des banques en liquidité qui s'est élevé à 42,2 milliards de dirhams au lieu de 14,7 milliards de dirhams à fin 2016. Notons que l'année 2017 a été marquée par un ralentissement de l'encours des crédits bancaires qui a atteint 843,1 milliards de dirhams contre 818 milliards de dirhams en 2016, soit une hausse de 3,1% contre 4,2% en 2016.

La progression des crédits bancaires a été tirée, principalement, par l'accélération des crédits à l'équipement dont l'encours s'est situé à 170,6 milliards de dirhams en 2017, en progression de 11,6% par rapport à 2016. De leur côté, les crédits immobiliers ont augmenté de 4,4% pour s'établir à 257,6 milliards de dirhams.

### ***Un processus de transformation structurelle à accélérer pour parachever l'édification d'une économie moderne et compétitive***

A la faveur d'un processus dense de réformes sectorielles, le tissu productif national a connu des évolutions encourageantes dont la consolidation favoriserait le relèvement graduel du profil de spécialisation économique de notre pays et le renforcement de sa compétitivité d'ensemble. Outre les secteurs traditionnels, cette situation concerne, en particulier, certains secteurs émergents à fort potentiel au regard de leurs impacts positifs en termes de création de valeurs ajoutées et d'emplois.

Dès son lancement en 2009, le plan Halieutis compte à son actif plusieurs projets structurants touchant l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur de la pêche. Parmi ces projets, il convient de citer notamment l'adoption des mécanismes de gestion rationnelle de la ressource, le renforcement des infrastructures de débarquement (ports, PDA, VDP) et de commercialisation (halles et marchés de poissons), l'appui à la valorisation des produits de la pêche et l'amélioration de la compétitivité des produits de la mer. A cela, s'ajoutent des actions dédiées à la pêche artisanale visant, notamment, la promotion de la qualité des captures et l'amélioration des conditions de vie, de travail et de sécurité des professionnels de cette activité.

Quant au PMV, il a enclenché une transformation structurelle du secteur agricole marocain. Cette stratégie est en passe de réussir le défi de renforcer la résilience de la valeur ajoutée agricole en renforçant le poids des filières à forte valeur ajoutée et en améliorant la productivité de la filière céréalière. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la réorientation du soutien public vers les productions agricoles à forte valeur ajoutée et parfaitement résilientes aux aléas climatiques. Ainsi, l'investissement global dans le secteur agricole s'est doublé entre 2008 et 2017, passant de près de 7 à 13,3 milliards de dirhams. La même évolution est observée au niveau de la composante « soutien à l'investissement privé » qui est passée de 1,5 à 3 milliards de dirhams sur la même période. Cette dynamique a permis au secteur agricole de réaliser une croissance soutenue et moins erratique de sa valeur ajoutée, avec un TCAM de 7,3% sur la période 2008-2017, attestant d'un bon comportement des différentes filières agricoles.

Au niveau du secteur industriel, les options adoptées par le Maroc, en matière d'industrialisation, au cours des deux dernières décennies ont enclenché une dynamique qui a amélioré l'attractivité du pays aux investissements étrangers et a favorisé l'émergence des métiers mondiaux du Maroc. Ainsi depuis le lancement du Plan d'Accélération Industrielle en 2014, le secteur industriel continue de consolider ses performances avec des effets positifs sur les emplois créés, soit un total de 288.126<sup>3</sup> postes au titre de la période 2014-2017, selon le département de l'industrie, ce qui représente 57% de l'objectif d'emplois escomptés à l'horizon 2020. Par branche d'activité, l'automobile a créé le plus d'emplois, avec 29% du total (soit près de 84.000 emplois). L'agroalimentaire et le textile-habillement en ont créé 16% et 13% respectivement. Sur la même période<sup>4</sup>, les investissements directs étrangers à caractère industriel ont totalisé plus de 13 milliards de dirhams, en progression de +1,7 milliard de dirhams, par rapport à la période 2010-2013. Les performances du secteur industriel se confirment, également, du côté des exportations qui ont totalisé 149,4 milliards de dirhams<sup>5</sup>, en progression annuelle moyenne de +10,3% sur la période 2014-2017.

---

<sup>3</sup> Y compris l'offshoring.

<sup>4</sup> Les chiffres de l'année 2017 sont provisoires selon l'Office des Changes.

<sup>5</sup> Hors dérivés des phosphates.

De son côté, le secteur de l'Offshoring a connu une progression soutenue de ses exportations, estimée à 8% en moyenne sur la période 2009-2017, passant de 4,9 milliards de dirhams à 9,1 milliards de dirhams. Cette dynamique des recettes à l'export a été accompagnée d'une création soutenue des emplois, qui ont cru en moyenne annuelle de 11% entre 2008 et 2016, passant de 27.367 à 63.000 emplois.

Et pour maximiser les retombées de la stratégie industrielle, 54 écosystèmes industriels ont été créés dont l'opérationnalisation est soutenue par plusieurs types d'appui public, en particulier, les allocations du Fonds de développement industriel doté d'un engagement total de 20 milliards de dirhams à l'horizon 2020.

Pour ce qui est du secteur de phosphate et dérivés, le Groupe OCP poursuit sa stratégie volontariste de repositionnement à l'échelle mondiale, via une augmentation de sa capacité de production et une réduction des coûts, sous l'effet d'un vaste programme d'investissement qui a mobilisé, au cours de sa première phase 2008-2017, un investissement de 75 milliards de dirhams dont 50 milliards de dirhams au profit des entreprises locales. Le Groupe OCP a, également, adopté la deuxième phase de ce programme d'investissement au titre de la période 2018-2028 qui prévoit la mobilisation de 100 milliards de dirhams et qui concernera, principalement, trois zones à savoir : l'axe centre (Yousoufia-Benguerir-Safi), l'axe sud (Laâyoune) et l'Afrique (Éthiopie et Nigeria).

Dans le même sillage, et pour disposer d'infrastructures modernes et consolider sa logistique, le Maroc a mis en place une stratégie pour le développement de la compétitivité logistique à l'horizon 2030. Celle-ci s'inscrit dans l'objectif de développer un réseau national intégré de Zones Logistiques Multi-Flux sur 3.300 hectares, et de favoriser l'éclosion d'acteurs logistiques intégrés et performants à travers l'incitation des opérateurs à recourir à la sous-traitance logistique et la restructuration du secteur de transport routier de marchandises.

L'accompagnement des mutations profondes qui se profilent dans le domaine industriel appelle au renforcement de l'ancrage à la digitalisation à travers l'impulsion de l'effort national en matière de R&D numérique. L'objectif est d'accroître la productivité dans les différentes branches de l'industrie et des services, tout en améliorant la compétitivité des exportations et la rentabilité des entreprises.

### ***Des politiques sociales dont l'efficacité mériterait d'être renforcée pour consolider les bases d'un vivre-ensemble harmonieux***

En dépit du foisonnement des politiques publiques déployées par le Maroc sur le plan social, les avancées enregistrées en la matière n'ont pas permis de faire face au creusement des inégalités sociales. Cette situation soulève d'importants défis en termes de renforcement de l'inclusivité du modèle de développement national, en agissant particulièrement sur l'efficacité et l'efficacité des politiques mises en œuvre à cet effet.

Si le Maroc a réussi à généraliser l'accès à l'éducation primaire et à améliorer le taux de scolarisation au niveau du secondaire collégial et du secondaire qualifiant, le rendement du système éducatif souffre de plusieurs insuffisances, comme en témoigne le taux de déperdition scolaire et la part importante des chômeurs diplômés.

L'inflexion de cette situation est tributaire de la mise en œuvre réussie des chantiers prioritaires lancés dans le cadre de la vision stratégique 2015-2030, notamment les chantiers de l'enseignement préscolaire, de la rénovation du modèle pédagogique, de la formation des enseignants, de la gouvernance du système éducatif et de l'appui social à la scolarisation. Dans le domaine de la santé, des efforts additionnels méritent d'être consentis. Certes, les efforts déployés pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant et lutter contre la mortalité maternelle et infantile se sont traduits par une amélioration globale des principaux indicateurs d'offre et de demande de soins. Le taux de mortalité maternelle a baissé de plus 68% durant la période 2004-2017 pour atteindre 72,6 pour 100.000 naissances vivantes. S'agissant de la mortalité des enfants, elle a, également, enregistré une baisse importante pour atteindre 18 pour 1.000 naissances vivantes pour les enfants de moins d'un an en 2017 (28,8 pour 1.000 en 2011 et 40 en 2003-2004). Cependant, ces progrès se sont avérés insuffisants pour enrayer les inégalités en matière de santé que ce soit par milieu de résidence ou par

région. C'est dans ce contexte, qu'un plan « santé 2025 » a été conçu en concertation avec les différentes parties prenantes dans le but d'édifier un système de santé homogène caractérisé par une offre de soins organisée, de qualité et accessible à tous.

En matière d'emploi, le contenu insuffisant en emplois de la croissance économique continue d'alimenter la progression du taux de chômage au Maroc qui a atteint 10,2% en 2017 (14,7% en milieu urbain et une stagnation à 4% en milieu rural) et celui des jeunes s'est aggravé en représentant 2,5 fois le taux national (25,8% pour l'ensemble et 41,8% pour les jeunes citoyens en 2016). Tenant compte de cette situation, et pour garantir un emploi productif et décent, la Stratégie Nationale pour l'Emploi 2017-2021 a fixé quatre axes stratégiques. Il s'agit de promouvoir la création d'emploi, de valoriser le capital humain, d'améliorer l'efficacité des programmes actifs de l'emploi et de renforcer l'intermédiation et de développer le cadre de la gouvernance du marché de travail.

S'agissant de la protection sociale, des efforts importants ont été entrepris pour développer le système de protection sociale au Maroc à travers un certain nombre d'initiatives d'envergure (INDH, AMO, RAMED, FACS). Toutefois, ce système demeure confronté à de nombreux défis liés à la fragmentation des programmes et à leur gouvernance. D'où l'importance de recourir à une approche intégrée de la protection sociale seule à même de renforcer l'équité et l'efficacité de ce système. La concrétisation de cette approche pose d'emblée la question du ciblage des populations bénéficiaires. Dans ce sens, la mise en place d'un Registre National de la Population (RNP) avec un numéro d'identification unique et d'un Registre Sociale Unique (RSU) serait opportune pour maximiser les retombées de l'action de l'Etat en la matière.

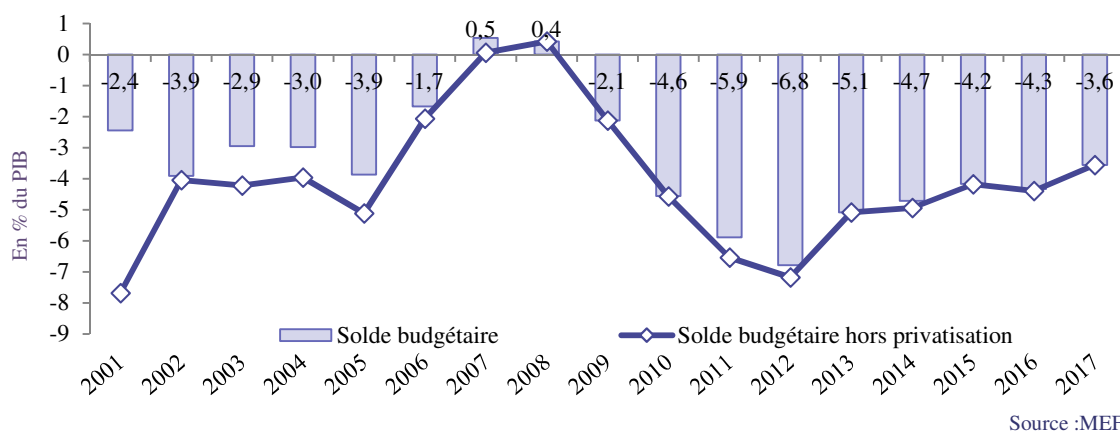
En outre, dans le but de donner une forte impulsion à l'action de l'INDH, la troisième phase de l'INDH (2019-2023) mobilisera des investissements de l'ordre de 18 milliards de dirhams. Cette nouvelle phase, tout en consolidant les acquis, sera marquée par la recentrage des programmes de l'initiative sur la réduction des disparités sociales et territoriales, le développement du capital humain, l'appui aux catégories en situation difficile, et sur le lancement d'une nouvelle génération d'initiatives génératrices de revenus et d'emplois.

Tenant compte de ce qui précède, la maximisation des retombées de l'élan réformateur du pays pose avec acuité la question de l'approfondissement de la gouvernance pour cristalliser les pratiques de transparence et d'efficacité de l'action publique. A cet effet, une forte impulsion a été donnée à l'action des acteurs institutionnels, principalement, la justice et l'administration publique dans le but de rehausser substantiellement la qualité de leur fonctionnement. Non moins important, l'impulsion du chantier de la déconcentration est considérée comme un préalable nécessaire à la mise en œuvre réussie de la régionalisation avancée. De même, la réhabilitation du rôle des Centres Régionaux d'Investissement (projet de loi 47-18) marque une étape importante dans la territorialisation de la politique d'incitation à l'investissement et la réhabilitation des territoires.

### **III. POURSUITE D'UNE POLITIQUE BUDGETAIRE SOUTENABLE EN LIGNE AVEC LES PRIORITES ECONOMIQUES ET SOCIALES DU PAYS**

Les réformes structurelles déployées par le Maroc au cours de ces dernières années se sont accompagnées de progrès louables sur les plans économique, financier et social. Ces progrès ont été rendus possibles grâce à la conduite d'une politique budgétaire indexée autant sur les impératifs de la soutenabilité que sur les priorités du développement économique et social du pays. Parallèlement à la réforme du système fiscal et celui des subventions, l'entrée en vigueur de la Loi organique n°130-13 relative à la Loi de Finances, a insufflé un élan supplémentaire à la réforme budgétaire, puisqu'elle prescrit une nouvelle gestion des finances publiques, axée sur la performance et les résultats.

Grâce à cet élan réformateur, le profil des finances publiques a été substantiellement amélioré, comme en témoigne la forte compression du déficit budgétaire, qui a été allégé de 3 points du PIB entre 2012 et 2017.



### Evolution du solde budgétaire

Une lecture de l'évolution des finances publiques, entre 2015 et 2017, atteste d'un rebond positif des recettes fiscales. Ces dernières ont affiché une progression de 6,1% en 2017. Le poids des impôts directs s'est sensiblement renforcé, porté notamment par le bon comportement des recettes de l'IS qui ont crû de 6,4% en moyenne par an au cours la période 2015-2017. S'agissant des recettes au titre de l'IR, celles-ci ont enregistré une hausse annuelle moyenne de 5% entre 2015 et 2017. Cette progression moyenne cache, toutefois, un léger ralentissement de 0,7% de ces recettes en 2017, affectées par la baisse des recettes de l'IR sur les profits immobiliers et celles de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP), respectivement de 5,6% et 6,9%.

Pour ce qui est des recettes de la TVA intérieure, leur rythme de progression s'est nettement amélioré en 2017 (+8,1%) après avoir fléchi en 2016 (-4,3%), en lien avec l'importance des montants remboursés (soit 14,4 milliards de dirhams entre 2015 et 2017). De leur côté, les recettes de la TVA à l'importation se sont nettement appréciées au cours des deux dernières années (+4,6% en 2016 et 7,4% en 2017) après avoir accusé une baisse en 2015 (-1,4%), et ce, en rapport avec la croissance soutenue des importations.

En ce qui concerne les recettes afférentes à la Taxe Intérieure de Consommation (TIC), celles-ci demeurent orientées à la hausse, profitant notamment de la hausse de la consommation des produits énergétiques. En parallèle, les recettes tirées des droits de douane ont nettement rebondi en 2016 (+17,6%), après une quasi-stagnation en 2015 (+0,3%). Cette situation s'est inversée en 2017 puisque ces recettes ont accusé un net repli de -5,1%, attribuable principalement au recul des droits d'importation sur le blé.

Tenant compte ce qui précède, le niveau de la pression fiscale s'est inscrit sensiblement à la baisse, passant de 22,4% en 2009 à 21,2% en 2017. Cette évolution traduit, d'une part, l'effort fourni par les pouvoirs publics en termes de réduction des taux de l'IS et de l'IR et, de l'autre, l'impact de la conjoncture économique sur le rendement des différents impôts.

S'agissant des dépenses publiques, l'examen de leur structure permet de faire ressortir le poids encore significatif des dépenses ordinaires (78,4% en moyenne entre 2012 et 2017) par rapport aux dépenses d'investissement.

Pour remédier à cette situation, les mesures adoptées par les pouvoirs publics ont permis de ramener le ratio la masse salariale par rapport au PIB à 9,8% en 2017. Notons que l'introduction du caractère limitatif des crédits de personnel à partir de la Loi de Finances 2017, dans le cadre du déploiement de la nouvelle Loi Organique relative à la Loi de Finances, contribuera davantage à imposer la discipline budgétaire dans la gestion des charges de personnel de l'Etat.

En ce qui concerne les charges de compensation, leur poids dans le Budget Général de l'Etat s'est repliée de 15 points entre 2012 et 2017. Il y a lieu de souligner que ces charges avaient atteint leur plus haut niveau en 2011 et 2012 pour représenter 25,1% des dépenses ordinaires.



Quant aux dépenses d'investissement, elles ont atteint près de 6% du PIB en moyenne sur la période 2008-2017 contre à peine 4% entre 2001 et 2007, reflétant l'engagement indéfectible des pouvoirs publics en faveur du soutien à l'activité économique.

Dans ces conditions, le déficit budgétaire s'est orienté progressivement à la baisse, passant de 6,8% du PIB en 2012 à 3,6% en 2017. En outre, le solde ordinaire est redevenu positif à partir de 2014, permettant, ainsi, d'entretenir la dynamique des dépenses d'investissement et de limiter le besoin d'endettement du Trésor.

S'inscrivant en ligne avec les Hautes Orientations Royales et les engagements du Gouvernement, les priorités du Projet de Loi de Finances (PLF) 2019 portent sur le renforcement de l'efficacité des politiques sociales, le soutien à l'investissement national ainsi que la poursuite des grands chantiers de réforme et des stratégies sectorielles et la préservation des équilibres macroéconomiques.

Le PLF 2019 prévoit la poursuite des efforts visant à contenir le déficit budgétaire dans des proportions soutenables. Ainsi, les prévisions des recettes et des dépenses pour l'année 2019 devraient se traduire par un déficit budgétaire de l'ordre de 3,7% du PIB hors privatisation.

Le rythme de croissance de l'économie marocaine devrait s'établir en termes réels à 3,2% en 2019 après 3,5% en 2018. Hors agriculture, le PIB afficherait une progression de 3,3% en 2018 et de 3,8% en 2019. L'exercice de prévision est basé sur l'hypothèse d'une production céréalière de 70 millions de quintaux en 2019 contre 103 millions de quintaux en 2018. Ces prévisions tablent sur un prix moyen du Brent de l'ordre de 70 dollars le baril en 2018 et 2019 et une parité euro-dollar autour de 1,16 en 2019 et 1,17 en 2018. Quant à la demande étrangère en volume adressée au Maroc (hors produits de phosphates et dérivés), elle demeurerait dans l'ensemble soutenue (3,9% en 2019 après 3,6% en 2018 et 5,6% en 2017).